HABITER MIEUX

Habiter mieux,
c'est un programme ambitieux
lancé par l'Etat dans le cadre
du Grand Emprunt.

En 7 ans,
. **500 millions d'euros** investis par l'Etat
. **750 millions d'euros par l'anah**
dans le programme Habiter Mieux.

Son objectif :
aider **300 000 ménages** à améliorer
leur logement, leur qualité de vie
et leur pouvoir d'achat.

Agence nationale de l'habitat Anah

LOT CONSEIL GÉNÉRAL

Vous occupez le logement
dont vous êtes propriétaire ?

Vous voulez réaliser des travaux
de rénovation thermique pour bien vous
chauffer tout en réduisant vos factures d'énergie?

Vous cherchez des solutions simples ?

HABITER MIEUX

→ **une aide financière**
→ **un accompagnement personnalisé**
pour vous permettre, sous certaines conditions,
de réaliser vos travaux de rénovation thermique.

RENSEIGNEMENTS :
ADIL du Lot
guichet unique ANAH
64 bd Gambetta
46000 CAHORS

tél. : 05 65 35 25 41

www.habitermieux.fr

PREFET DU LOT

ADIL AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

LOT CONSEIL GÉNÉRAL

HABITER MIEUX

→ BIEN VOUS CHAUFFER
TOUT EN RÉDUISANT
LE MONTANT DE VOS FACTURES ?

C'EST POSSIBLE...

Agence nationale de l'habitat

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Année 2013

→ HABITER MIEUX C'EST QUOI ?

→ HABITER MIEUX, C'EST UNE AIDE FINANCIÈRE NOUVELLE

pour vous permettre de réaliser des travaux de rénovation thermique pour :
- bien vous isoler,
- mieux vous chauffer,
- diminuer vos factures d'énergie.

Une aide forfaitaire de 3 000 € à 3 500 € versée en complément des **aides aux travaux** de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

RENSEIGNEMENTS :
ADIL du Lot
guichet unique ANAH
64 bd Gambetta
46000 CAHORS

tél. : 05 65 35 25 41

HABITER MIEUX
Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

→ AVEZ-VOUS DROIT À HABITER MIEUX ?

OUI, SI...

→ VOUS OCCUPEZ LE LOGEMENT DONT VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE

→ VOS CONDITIONS DE RESSOURCES ne dépassent pas le niveau de revenus annuels inscrits ci-contre...

Nombre de personnes dans le ménage	Niveau de ressources
1	18 170
2	26 573
3	31 957
4	37 336
5	42 736
Par personne supplémentaire	5 382

Il s'agit de la somme des revenus fiscaux de référence de toutes les personnes occupant le logement. Ce montant figure sur l'avis d'imposition.

→ LES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE LOGEMENT
. Il doit avoir **plus de 15 ans** à la date où votre dossier est déposé,
. Il ne doit pas avoir donné lieu à d'autres financements de l'Etat, comme un prêt à taux zéro **depuis 5 ans.**

→ LES CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX
. Ils doivent garantir une amélioration de la performance énergétique de votre logement d'au moins 25 %, (Le Conseil général prend en charge le coût du diagnostic énergétique)
. Ils ne doivent pas avoir commencé **avant le dépôt de votre dossier,**
. Ils doivent être intégralement réalisés **par des professionnels du bâtiment,**
. Ils doivent être compris dans **la liste des travaux recevables** (listé sur www.anah.fr).

Les aides dépendent des revenus
Exemples pour l'isolation des combles et au remplacement des systèmes de chauffage

EXEMPLE 1

Pour 15 000 € HT de travaux
Pour une personne dont le revenu fiscal de référence est **de 13 000 €.**

7 500 € Aide classique ANAH
si **500 €** complément aide locale
1 500 € éco-chèque région
3 000 € Aide Habiter mieux
500 € complément aide Habiter mieux
500 € aide Conseil Général

→ **13 500 €** D'AIDES

EXEMPLE 2

Pour 15 000 € HT de travaux
Pour un ménage de 4 personnes dont le revenu fiscal de référence est **de 35 000 €.**

5 250 € Aide classique ANAH
si **500 €** complément aide locale
1 500 € éco-chèque région
3 000 € Aide Habiter mieux
500 € complément aide Habiter mieux

→ **10 750 €** D'AIDES

UNE AVANCE EST POSSIBLE DÈS LE DÉBUT DES TRAVAUX

Possibilités d'autres aides complémentaires en fonction de la localisation géographique du logement concerné par les travaux